

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 23 mars 2021

Secrétaire de séance : Fanny BEREZIAT

Procuration : Laetitia PIZZINI à Fanny BEREZIAT

Le conseil municipal, réuni le 23 mars 2021 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 9 mars 2021 à l'unanimité des présents

M. le Maire demande l'autorisation de rajouter deux sujets à délibérer à l'ordre du jour :
- Devis Illuminations 2021
- Devis aménagement cour d'école

2021-014

Budget principal - Compte administratif 2020 – Rectificatif

Mme Fanny BEREZIAT informe qu'à la suite du vote du compte administratif 2020 du budget principal et sa transmission au contrôle de légalité, des observations ont été faites sur le montant des restes à réaliser en recette. Il convient donc de modifier ce montant. Mme Fanny BEREZIAT précise que cette modification n'affecte pas le résultat de l'exercice 2020. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents valide la modification du montant des restes à réaliser en recette passant de 72 000.00 € à 33 000.00 €.

2021-015

Aménagement du city stade

Mme Fanny BEREZIAT présente les 2 offres reçues. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de la société TRANSALP pour l'aménagement d'un city stade et d'une aire de jeux pour un montant de 68 317.46 € HT, soit 81 980.95 € TTC. Il précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021 dans l'opération « Aménagement city stade ».

2021-016

Chapelle de Bellor – Restauration des vitraux – Travaux complémentaires

M. Laurent JANAUDY présente le devis de la société L'art du vitrail pour des travaux complémentaires de restauration d'un des vitraux. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de la société L'art du vitrail pour un montant de 450.00 € HT, soit 540.00 € TTC. Il précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021 dans l'opération 203 « Restauration de la chapelle de Bellor ».

2021-017

Devis illuminations 2021

Mme Sylvie JAMBOR présente le devis de la société Cylum illumination pour l'acquisition d'illuminations au titre de l'année 2021. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de la société Cylum illumination pour un montant de 700.90 € HT, soit 841.08 € TTC. Il précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021 dans l'opération « Matériel 2021 ».

2021-018

Ecole – Aménagement de la cour et sécurisation des abords

M. Jean-Claude PRABEL présente l'offre de l'entreprise Style Paysage pour la mise aux normes et la sécurisation de la cour d'école par le remplacement des clôtures. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de l'entreprise Style Paysage pour un montant de 7528.00 € HT, soit 9 033.60 € TTC. Il précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021 dans l'opération « Aménagement cour d'école 2021 ».

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel

Personnel communal : - Recrutement de personnel en cours pour le remplacement de l'ATSEM lors de son congé maternité ;

- La commune de Cormoz recherche un agent technique pour le remplacement de M. Julien BRAIBANT pour les mois de juin, juillet et août – Les dates exactes et les horaires seront définis ultérieurement.

- Demande de prolongement de stage de Mlle Clémence MAZUY. La demande est acceptée sous réserve de la validation de Mme la directrice d'école.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI

Pont du bief des Avignons : Présentation des détériorations du pont constatées. La commune étudie les moyens à mettre en œuvre pour rétablir la circulation qui a été interdite par arrêté municipal. M. Jean-Claude PRABEL présente la première estimation du montant des travaux à envisager pour la remise en état. Il informe également de la mise en place du programme national des ponts (dispositif inclus dans plan de relance de l'Etat).

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme

Bâtiments communaux : Travaux d'isolation des combles terminés.

Marché communal : Installations électriques pour les besoins des artisans et commerçants exposants - Devis de la société Arbandesbordes accepté pour un montant de 1 543.78 € HT, soit 1 852.36 € TTC.

Mise en conformité électrique des bâtiments suite au contrôle annuel : Devis de la société Arbandesbordes accepté pour un montant de 2 117.59 € HT, soit 2 541.11 € TTC.

Ecole : - Compte-rendu de la rencontre avec M. Claudio CUCCHIA, architecte, relative au projet de construction d'un préau dans la cour d'école. Présentation de son devis pour l'élaboration d'une esquisse du projet avec insertion paysagère.

- Travaux d'installation de l'eau chaude aux lavabos des enfants : Devis en attente.

Chapelle de Bellor – Phase PROJET : Présentation du planning des travaux, du Décompte du Prix Global et Forfaitaire des travaux, et compte-rendu du rapport de diagnostic amiante et plomb. Après concertation avec le coordonnateur SPS, ce diagnostic, relevant la présence de plomb dans les plafonds, amène à une plus-value estimative de 20 000.00 € HT du coût des travaux. Un nouveau plan de financement sera établi après la phase de consultation des entreprises.

Commissions gestion des locations communales – Fleurissement-Associations locales-Gestion des salles-Cérémonies – Bulletin-Site internet

Marché communal : Présentation du flyer en cours de réalisation et de la liste des artisans et commerçants ayant déclarés être présents sur le marché (inscription à l'année ou occasionnellement). Les associations communales ont été destinataires d'un courrier dans le but de proposer des animations et ventes occasionnelles.

CCAS : - Présentation du compte administratif 2020 et du budget 2021 validés lors de la réunion du bureau CCAS du 20 mars 2021.

- Compte-rendu de la discussion sur la procédure d'information des personnes de plus de 75 ans relative à la vaccination contre le virus COVID19.

Divers

CA3B : Présentation du projet d'installation d'une cabine de télémédecine à Saint-Julien-sur-Reyssouze.

Demandes de locations de terrains communaux : Lecture des demandes de locations de terrains de M. Cyril CHANTEREAUX et de M. Julien BRAIBANT. En cours d'étude.

ALEC 01 : Présentation de la démarche de création d'une Société Publique Locale – SPL – ALEC de l'Ain visant à reprendre les activités de l'association actuelle, avec entrée au capital des communes et leurs EPCI.

Correspondant presse : Le Journal quotidien « Le Progrès » recherche un correspondant presse local.

Association Gym+ : Demande de l'association pour l'utilisation de la cuisine des vestiaires du stade municipale pour l'organisation d'une vente de plat à emporter. Demande acceptée sous réserve du respect des règles sanitaires en vigueur.

Date à retenir

Mercredi 7 avril : Révision de la carte communale – Lancement de la procédure : Réunion de travail avec le cabinet d'urbanisme.

Jeudi 8 avril : Chapelle de Bellor – Réunion de chantier.

Date du prochain conseil municipal le mardi 6 avril 2021 à 20h00

M. le Maire,



Nicolas SCHWEITZER